

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège social : 2, Rue de Turquie - Tunis

La société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.

(En K.TND)	Du 01/04/2024 au 30/06/2024	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Juin-24	Juin-23 (*)	déc-23	Var
<b>Revenus</b>	<b>1 638</b>	<b>1 508</b>	<b>3 052</b>	<b>1 575</b>	<b>1 712</b>	<b>8,62%</b>
<b>Dividendes</b>	<b>1 605</b>	<b>1 458</b>	<b>3 002</b>	<b>1 511</b>	<b>1 564</b>	10%
Dividendes reçus sur titres cotés	1 605	1 458	1 646	1 458	1 510	10%
Dividendes reçus sur titres non cotés	-	-	1 356	53	54	-
<b>Plus values</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>64</b>	<b>-57%</b>
Plus values sur vente de titres cotés	-	-	-	-	-	-
Plus values sur vente de titres non cotés	9	21	9	21	64	-57%
<b>Autres</b>	<b>24</b>	<b>29</b>	<b>41</b>	<b>43</b>	<b>84</b>	<b>-17%</b>
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur certificats de dépôt	24	29	41	43	84	-17%
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-	-	-
<b>Moins values sur cession de titres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Charges financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>155</b>	<b>118</b>	<b>160</b>	<b>126</b>	<b>249</b>	<b>31%</b>
<b>Dotations aux provisions</b>			<b>-</b>	<b>5</b>	<b>72</b>	<b>-</b>
<b>Reprise sur provisions</b>			<b>83</b>	<b>101</b>	<b>73</b>	<b>-18%</b>
<b>Immobilisations financières</b>			<b>12 268</b>	<b>12 268</b>	<b>12 268</b>	<b>-</b>
Titres cotés			10 607	10 607	10 607	-
Autres participations			1 661	1 661	1 661	-
<b>Placements à court terme</b>			<b>3 962</b>	<b>6 260</b>	<b>5 033</b>	<b>-37%</b>
Titres cotés			2 854	2 854	2 854	-
Autres placements en titres de capital			108	2 406	1 179	-95%
Autres placements en titres de créance			1 000	1 000	1 000	-
<b>Prises de participations et cessions de la période</b>			<b>-1 032</b>	<b>1 259</b>	<b>16</b>	<b>-</b>
Prises de participations			1 446	1 279	2 696	13%
Cessions en coût historique			2 478	20	2 680	12290%
<b>Créances rattachées aux immob. Financières</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>			<b>26</b>	<b>29</b>	<b>21</b>	<b>-10%</b>
<b>Total des actifs</b>			<b>17 933</b>	<b>19 301</b>	<b>17 159</b>	<b>-7%</b>

(\*) Les chiffres de Juin 2023 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité

# PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

## NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE

### ARRETES AU 30 JUIN 2024

#### **1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :**

Placement de Tunisie, SA au capital de 10.000 KTND et société d'investissement à capital fixe.

Elle est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.  
Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Ses indicateurs sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

#### **2. Principes et méthodes comptables :**

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

##### **2.1 Immobilisations financières**

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

##### **2.2 Placements et autres actifs financiers**

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle. Cette évaluation a été faite en utilisant le cours du 30 Juin 2024.

### **2.3 Cession des placements et des droits attachés**

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

### **2.4 Revenus des placements**

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

## **3. Faits marquants à la fin du 2<sup>ème</sup> Trimestre 2024 :**

A la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les revenus** ont atteint **1 638** mille dinars au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 , contre **1 508** mille dinars au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, soit une hausse de **8,62%**.
- **Les charges d'exploitation** ont atteint **155** mille dinars au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2024 contre **118** mille dinars au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2023 soit une hausse de **31%**.
- La valeur des immobilisations financières reste constante au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 soit **12 268** mille dinars.
- Les placements a court terme ont baissé de -37% on passant de **6 260** mille dinars en Juin 2023 a **3 962** mille dinars en Juin 2024.

## **4. Autres faits saillants à la fin du 2<sup>ème</sup> Trimestre 2024 :**

- Des reprises de provisions sur titres ont été constituées pour environ 83 mille Dinars.